



**Cérémonie de vœux aux collaborateurs du Département**  
Lundi 09 janvier 2017

**Allocution d'Olivier RICHEFOU**  
Président du Conseil départemental de la Mayenne

« Mesdames les Conseillères départementales,  
Messieurs les Conseillers départementaux,  
Monsieur le Directeur général des services,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction,  
Mesdames et Messieurs, Chères collaboratrices, Chers Collaborateurs,

Après la trêve des confiseurs, je suis particulièrement heureux, en mon nom personnel et au nom de celui de mes collègues Conseillers départementaux, de m'adresser à vous au seuil de cette nouvelle année pour cette cérémonie de vœux.

A mon tour, je veux joindre mes souhaits à ceux formulés il y a quelques instants à votre endroit ainsi qu'à vos proches, le Directeur général des services, Jean-François GRIMAUD, souhaits chaleureux de santé, de bonheur, de paix, de réussite personnelle et professionnelle.

**Cette cérémonie se veut l'expression de la reconnaissance et de la gratitude de l'ensemble des Conseillères départementales et Conseillers départementaux, à vous toutes et tous qui, par votre engagement quotidien, faites vivre le service public départemental, tout entier orienté vers l'intérêt général.**

**Le film que nous venons de visionner démontre d'une manière tout à fait appropriée que vous savez trouver la force d'avancer ensemble pour faire progresser notre territoire en inscrivant votre action au plus près de nos concitoyens.**

**Croyez bien, qu'avec mes collègues, j'ai conscience de la qualité de votre implication, de vos efforts, de votre dévouement et de votre professionnalisme. Permettez-moi donc de vous dire que vous devez être fiers de ce que vous accomplissez.**

Les cérémonies d'échange de vœux, au fil des années, nous donnent l'occasion de vérifier que la vie est intemporelle, chacun étant bien conscient **qu'aujourd'hui n'est que le souvenir d'hier, et demain le rêve d'aujourd'hui.**

Le **souvenir d'hier**, bien évidemment, c'est cette violence aveugle qui, à de multiples reprises, a cruellement frappé et endeuillé la France.

A cet instant, je pense au meurtre du couple de policiers de Magnanville intervenu le 13 juin 2016, je pense aux victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016, je pense au Père Jacques Hamel sauvagement égorgé à Saint-Etienne-du-Rouvray le 26 juillet 2016, je pense aussi à celles et ceux qui ont été lâchement assassinés à Berlin le 19 décembre dernier.

Plus récemment encore, le tragique attentat d'Istanbul et celui de Jérusalem montrent bien que la menace terroriste est partout et toujours prégnante. **Ayons à l'esprit qu'aucun territoire n'est épargné, pas même la Mayenne et que ce niveau élevé d'alerte n'a pas de limite de temps définie. Il convient donc que nous observions une vigilance accrue de nos locaux, notamment pendant leur durée d'ouverture au public.**

**Qu'il me soit permis en ce début d'année, de redire mon soutien et toute ma solidarité à l'égard de tous ceux qui s'investissent au quotidien pour assurer notre sécurité, les gendarmes, les policiers, les militaires, les sapeurs-pompiers. Je veux les remercier de leur dévouement et de leur engagement exceptionnel.**

La France a connu bien des épreuves dans son histoire.

A chaque fois, elle les a surmontées parce qu'elle a su rester elle-même, en opposant à l'horreur de la barbarie les valeurs de sa civilisation, en étant fidèle à son engagement pour la liberté.

Plus que jamais, nous devons être la hauteur de cet idéal de résistance et d'espérance et je fais mienne cette maxime de Martin Luther King : « **Tout ce qui est fait de grand dans le monde est fondé sur l'espoir** ».

**Cet espoir, c'est précisément celui qui nous conduit au rêve d'aujourd'hui, ce rêve qui consiste à regarder résolument vers l'avenir et à chasser les nuages qui assombrissent notre horizon, je pense au chômage et à la précarité qui continuent de briser trop de familles et de vies.**

Gageons que l'année 2017, qui voit se dessiner un nouveau cycle électoral avec des scrutins majeurs, sera marquée par de nombreux débats et confrontations d'idées qui permettront enfin à notre pays d'assumer avec confiance les réformes structurelles depuis si longtemps prescrites par la raison et si souvent ajournées tantôt par une volonté politique atrophiée, tantôt par démagogie, tantôt par idéologie.

**Il est plus que temps d'enrayer l'affaiblissement économique de la France, de restaurer sa compétitivité afin d'interrompre la dégradation du marché de l'emploi, source de désespérance sociale de nos concitoyens. Même si les récentes statistiques portées à notre connaissance laissent apparaître une amélioration, il n'en demeure pas moins qu'en Mayenne, malgré un taux de chômage qui s'établit à 6,6 %, en baisse de 0,3 % sur un an, 10 340 personnes sont encore inscrites à Pôle Emploi en catégorie A et que l'emploi salarié agricole continue de se dégrader, puisqu'il enregistre une perte de 500 emplois en un an.**

Pour autant, face aux difficultés, notre département doit résister, garder le cap, continuer d'avoir confiance en lui-même. Nous avons la chance d'habiter un territoire d'exception, accueillant et attachant.

**Pourtant nous avons tendance à ne même plus nous en rendre compte et il n'est pas rare que ce soit le regard de ceux qui le découvrent qui nous le rappelle. Nous avons pendant trop longtemps, consciemment ou involontairement appliqué la maxime que pour «vivre heureux, il fallait vivre caché».**

Le temps de cette profonde humilité héritée de siècles passés et du caractère taiseux de celles et ceux qui ont façonné notre histoire, notre patrimoine et nos paysages est révolu.

**A la lumière des indicateurs dévoilés le 2 janvier dernier par l'INSEE, notre département décroche, en effet, sur le plan démographique sous l'effet conjugué d'un solde migratoire devenu négatif et d'une natalité en baisse même s'il reste un des départements les plus féconds de France. Cette situation nous oblige donc à la plus extrême vigilance.**

**Elle nous conduit de fait à développer l'attractivité de notre territoire, à renforcer sa vitalité, à conforter sa population et à lui permettre d'avoir le rayonnement qu'il mérite. Mesdames et Messieurs, vous l'avez compris, dans ce contexte, en 2017, la Mayenne a l'ambition de passer à la vitesse supérieure.**

**Deux formidables accélérateurs de croissance** vont indubitablement l'y aider, d'une part, **la mise en service le 2 juillet prochain de la nouvelle ligne ferroviaire à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire**, d'autre part, la désignation, à peu près dans le même temps, de l'opérateur qui aura en charge **le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du département qui permettra d'apporter d'ici 2021 le très haut débit à 100 %** des abonnés (soit 110 000 prises FFTH) moyennant un investissement global d'environ 180 millions € partagé entre le Conseil régional des Pays de la Loire, les EPCI, l'Etat et l'Europe et bien entendu, le Conseil départemental.

A ces grands projets structurants, auxquels il convient de rajouter **l'attachement que nous portons aux infrastructures routières pour désenclaver notre territoire à dominante rurale et la pose de la première pierre d'Espace Mayenne, grand équipement départemental à vocation sportive et événementielle**, convenons que nous mesurons l'étendue de nos devoirs et de nos responsabilités pour que les Mayennais puissent donner la pleine mesure de leur potentiel, faire émerger leurs ambitions, faire reconnaître leurs atouts, leurs capacités et leurs talents à l'exemple de ceux révélés aujourd'hui par les chefs cuisiniers des collèges publics dont nous avons la charge et qui vous livreront dans quelques instants leurs secrets culinaires grâce à la publication d'un magnifique livret intitulé « **La Mayenne en 53 recettes** ». Qu'ils en soient remerciés tout comme les gestionnaires et les chefs d'établissement.

**Vous le savez, avec 1,2 million de repas servis et 2,1 millions € de denrées alimentaires achetées annuellement, la restauration scolaire dans les collèges publics représente un enjeu majeur pour le Conseil départemental.**

**C'est si vrai, qu'en partenariat avec l'Etat et l'Education nationale, et pour soutenir la filière agricole durablement impactée par la crise de l'élevage, le Département de la Mayenne, parmi les premiers de France, s'est engagé dans un plan de grande ampleur visant à inscrire au menu des collégiens des mets composés à 100 % par des produits d'origine française dont 50 % achetés, élaborés et/ou transformés en Mayenne.**

**Ce n'est donc pas un hasard si cette initiative exemplaire en faveur de l'approvisionnement local de proximité a été primée sur le plan national dans le cadre du 17<sup>ème</sup> Prix Territorial GMF/LA GAZETTE et qu'en association avec l'Assemblée des Départements de France, le Conseil départemental de la Mayenne élabore en ce moment le cahier des charges de ce qui pourrait devenir en 2018 un « concours culinaire national des Départements ».**

Cet exemple, et je pourrais en citer bien d'autres, je pense notamment à celui des **Maisons d'assistantes maternelles** mais aussi à celui de la **gestion des déchets** démontre bien que ce dont nous avons besoin pour redresser économiquement et moralement le pays c'est **plus de libertés locales, moins de normes étouffantes, plus de souplesse, plus de capacité d'innovation et d'expérimentation.**

N'oublions jamais que les pays qui obtiennent les meilleurs résultats en termes de croissance sont sur le long terme les pays les plus décentralisés, là où les réformes consistent à libérer les énergies locales, à **responsabiliser les élus et à intensifier un partenariat confiant avec tous les territoires dans le respect de leur diversité.**

**C'est précisément dans cet esprit que j'ai engagé, depuis bientôt 2 ans, une relation de travail soutenue avec les communes et les Etablissements publics de Coopération Intercommunale (EPCI)** pour construire, par l'action, l'avenir de notre département.

Ce dialogue constructif a permis de dessiner les contours d'une nouvelle contractualisation pluriannuelle qui a pris la forme de **10 contrats de territoire** entre le Conseil départemental et les intercommunalités dont le dernier sera officiellement signé le 26 janvier prochain avec la **Communauté de Communes du Pays de Loiron.**

**Au total, cette nouvelle dynamique au service des solidarités humaines et territoriales va se traduire par un effort financier de 100 millions € sur les 5 prochaines années, soit 30 millions € de plus que sous le mandat précédent.**

Si nous parvenons ainsi à dégager des marges de manœuvre financières, c'est parce que le Conseil départemental a fait le choix très tôt d'affronter avec lucidité et responsabilité les difficultés liées à l'impécuniosité de l'Etat et à la raréfaction de la ressource publique.

**En hiérarchisant les objectifs et les finalités de ses interventions, en dématérialisant les procédures et en rationalisant l'instruction des dossiers, en osant remettre en cause certains dispositifs d'aides et de subventions, en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement, en faisant émerger de nouvelles formes de mutualisation et de coopération, le Conseil départemental démontre qu'il entend relever le défi de la rigueur budgétaire tout en continuant de satisfaire les besoins essentiels des Mayennais, de porter une attention soutenue à tous ceux de nos concitoyens les plus en difficulté et d'investir pour l'avenir.**

**Cette ambition, qui rythme le plan stratégique du Conseil départemental jusqu'en 2021,** sous les auspices d'une situation financière maîtrisée et d'une gestion rigoureuse à donner corps à tout ce qui prépare pour nos enfants un horizon porteur d'espoir, elle porte l'engagement personnel de chacun et chacune d'entre vous.

**Exerçant des métiers si différents, vous savez donner le meilleur de vous-même, avec talent, détermination et confiance que vous soyez anciens dans notre institution ou nouveaux venus.**

Ce que nous sommes parvenus ensemble à accomplir jusqu'à maintenant ne peut que renforcer cette confiance. C'est d'ailleurs sur la base de cette confiance, qu'ensemble, élus et agents, nous bâtissons, depuis plusieurs mois **le contrat social et managérial qui accompagne les dispositions opérationnelles de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)**.

Je me réjouis que nous ayons pu le faire, en bonne intelligence, dans un esprit de dialogue constructif et de concertation renforcé, plus particulièrement avec le Conseil régional des Pays de la Loire qui va se voir confier définitivement au cours de cette année les compétences en matière d'économie et celles relevant des transports scolaires et de voyageurs.

Mesdames et Messieurs, j'aurais encore tant de choses à vous dire, mais il me faut conclure. A n'en pas douter, vous l'avez compris, l'année qui s'ouvre, à bien des égards, s'annonce particulièrement stimulante, exaltante, exigeante aussi.

**Je souhaite surtout qu'elle soit l'occasion, pour le Conseil départemental d'amplifier ses missions de proximité et de solidarité, au cœur de notre pacte social.**

**Plus que jamais, la brutalité de notre société contemporaine doit nous conduire à nous engager sur le chemin de la fraternité, à résister contre les tentations du repli identitaire et de l'individualisme.**

**Proximité, solidarité et fraternité doivent, plus que jamais, demeurer les ressorts de nos réussites** pour que vive notre République, en ayant toujours à l'esprit ce que nous disait Victor Hugo : « La République est une idée, la République est un principe, la République est un droit. La République est l'incarnation même du progrès ».

**Mesdames et Messieurs, je forme pour chacun d'entre vous et pour tous les Mayennais des vœux de joie, de bonheur, de santé et de réussite.**

Je vous remercie ».